Entre Ciel et Désert

Retraite de Yoga & Trek au Sahara – Maroc Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Organisation du séjour

Le séjour « Entre Ciel et Désert » est organisé par Joie du Désert, agence locale enregistrée sous le n° 3120836, dont le siège est situé à Douar Aarib, M'hamid El Ghizlane, Zagora 47402, Maroc.

Les séances de yoga sont animées par Issen Szulczynska, professeure de yoga certifiée (SIRET 833 244 353 00029), intervenant en qualité d'enseignante invitée.

2. Description du séjour

Cette retraite propose une immersion de 7 jours dans le désert du Sahara marocain, combinant randonnées quotidiennes (environ 3h) et séances de yoga (environ 2h).

Les pratiques sont adaptées à tous les niveaux, et aucune expérience préalable n'est requise.

Encadrement:

- Professeure de yoga : Issen Szulczynska
- Équipe locale de Joie du Désert : guides nomades, cuisiniers, chameliers
- 1 encadrant pour 3 à 15 participants
- Langues parlées : français et anglais

Hébergement:

- 2 nuits en riad ou hôtel à Marrakech ou Ouarzazate
- 4 nuits sous tentes (ou à la belle étoile) dans le désert
- Chambres et tentes partagées (2 à 4 personnes)
- Supplément chambre individuelle : 30 €/nuit (obligatoire si vous êtes seul·e sans possibilité de partage)

Repas:

- Cuisine locale : petit-déjeuners, déjeuners et dîners
- Collations, fruits secs et pauses thé inclus
- Régimes végétariens, sans gluten ou sans lactose disponibles sur demande préalable

À noter :

Dans le désert, il n'y a ni douche ni toilettes fixes.

Les participants disposent d'eau en quantité raisonnable et sont invités à adopter une hygiène respectueuse de l'environnement (lingettes, gant de toilette, etc.).

3. Ce qui est inclus dans le prix

- 2 nuitées en riad ou hôtel à Marrakech ou à Ouarzazate
- Transferts aller-retour en minibus privé entre Marrakech / Ouarzazate et M'Hamid El Ghizlane
- Tous les repas pendant la retraite (sauf dîners des J1 et J6)
- Hébergement en bivouac (tentes partagées)
- Dromadaires pour le transport des bagages
- Accompagnement par l'équipe nomade
- Séances de yoga et méditation encadrées par Issen
- E-book de préparation incluant un guide pratique

4. Non inclus dans le prix

- Vols internationaux (aller/retour vers Marrakech ou Ouarzazate)
- Taxis entre aéroport et hébergement (J1 et J7)
- Dîners du jour 1 et du jour 6
- Pourboires pour l'équipe locale
- Dépenses personnelles et souvenirs
- Sac de couchage pour le bivouac
- Supplément chambre individuelle sur demande
- Assurance voyage personnelle (obligatoire)

5. Inscriptions et paiement

Les inscriptions se font via le lien Billetweb, en réglant l'acompte au moment de la réservation, puis le solde au plus tard le premier jour de la retraite.

L'inscription devient effective à réception de la confirmation de réservation.

6. Conditions d'annulation

Annulation par le participant :

- Plus de 31 jours avant le départ : remboursement intégral de l'acompte
- Moins de 30 jours avant le départ : acompte non remboursable

Annulation par l'organisateur :

- En cas d'annulation du séjour par Joie du Désert ou Issen Szulczynska, les sommes versées seront intégralement remboursées.
- Les frais de vol, transferts ou autres dépenses personnelles ne pourront pas être remboursés.

Cas de force majeure :

En cas d'événement indépendant de la volonté des organisateurs (catastrophe naturelle, grève, pandémie, instabilité politique, etc.), le séjour pourra être reporté ou annulé sans indemnisation complémentaire.

7. Assurances

Les assurances ne sont pas incluses dans le prix du séjour.

Chaque participant doit disposer de :

- Une assurance voyage couvrant annulation, perte de bagages et incidents imprévus
- Une assurance santé internationale couvrant les soins médicaux à l'étranger
- Une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage corporel ou matériel causé à autrui.

Les enfants participants doivent également être couverts par les assurances de leurs parents ou représentants légaux.

8. Responsabilités

Joie du Désert et Issen Szulczynska s'engagent à offrir un environnement sécurisé, bienveillant et respectueux.

Cependant, la participation à un trek et à des activités physiques comme le yoga implique une responsabilité personnelle.

Chaque participant reconnaît que:

- Il est apte à pratiquer les activités physiques proposées ;
- Il participe sous sa propre responsabilité;
- Il ne tiendra pas l'organisateur ni l'intervenante pour responsables en cas d'accident, blessure, perte, vol ou dommage survenu pendant le séjour ;
- Il s'engage à respecter les consignes de sécurité données par les encadrants.

Enfants:

La participation d'enfants est autorisée à partir de 6 ans, à condition qu'ils soient accompagnés d'au moins un représentant légal.

Les enfants restent en permanence sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou tuteurs légaux, tant pendant les trajets que durant le séjour dans le désert.

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables d'un incident, dommage ou blessure survenu à un enfant du fait d'un manquement à cette responsabilité parentale.

9. Force majeure et conditions exceptionnelles

En cas d'événements imprévisibles (intempéries, changements d'itinéraire, retards de transport, fermeture de routes, etc.), le programme pourra être adapté pour garantir la sécurité et la continuité du séjour.

Ces modifications ne donneront lieu à aucun remboursement dès lors qu'elles sont justifiées par la sécurité du groupe ou des contraintes logistiques.

10. Données personnelles

Les données collectées (nom, prénom, e-mail, etc.) sont utilisées uniquement pour la gestion du séjour.

Elles ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez demander l'accès, la rectification ou la suppression de vos données à tout moment.

™ Contact: hello@issen.yoga

12. Contacts

Professeure de yoga:

Issen Szulczynska

L +33 7 69 50 10 14

<u>▶ hello@issen.yoga</u>

SIRET: 833 244 353 00029

Agence locale partenaire:

Joie du Désert

N° d'immatriculation: 47726281

Douar Aarib, M'hamid El Ghizlane, Zagora 47402, Maroc

13. Clause de non-responsabilité

En validant votre inscription, vous reconnaissez et acceptez que :

- La participation à la retraite implique la pratique d'activités physiques et la vie en milieu naturel ;
- L'organisateur et l'intervenante ne peuvent être tenus responsables en cas d'accident, blessure, perte, vol, décès ou événement de force majeure ;
- Chaque participant est tenu de souscrire une assurance personnelle valide couvrant la période du séjour.

Ta validation de votre réservation via Billetweb vaut acceptation intégrale des présentes Conditions Générales de Vente.

Date: 31/10/2025